

Baisse des financements publics: fatalité ou opportunité ?

LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE

MERIGNAC

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

Théâtre-Mouvant





"-Le financement public représente aujourd'hui près de la moitié du secteur associatif.

-Les sommes allouées aux associations en général sont minimales quand on voit le nombre d'emplois préservés et la valeur ajoutée par les milliers d'associations qui contribuent à l'emploi, au lien social et au développement des territoires."

Scène 1 : Emission de radio



**Les associations vont devoir faire
le
deuil des subventions publiques !**

Baisse des financements publics, qu'en est-il?

- LE SECTEUR ASSOCIATIF SE DISTINGUE PAR L'IMPORTANCE DE LA CONTRIBUTION DES FINANCEMENTS PUBLICS DANS SON ACTION : 67% DES RESSOURCES DES ASSOCIATIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES
- LA PART DES FINANCEMENTS DE L'ETAT BAISSÉ SOUS PLUSIEURS EFFETS
 - LA DÉCENTRALISATION
 - LA CRISE ÉCONOMIQUE...
- LA PART DES COLLECTIVITÉS AUGMENTE, CE QUI CREUSE L'ÉCART ENTRE ELLES EN FONCTION DE LEURS "RICHESSES"
- LES APPELS D'OFFRES OU APPELS À PROJETS SE DÉVELOPPENT
- LA BAISSÉ DE FINANCEMENTS SUBIE PAR LES ASSOCIATIONS ONT DIVERS IMPACTS :
 - SUR LES TYPES DE PROJETS DÉVELOPPÉS
 - SUR LE PUBLIC-CIBLE
 - SUR LA CAPACITÉ À SE PROFESSIONNALISER ET À SALARIER
- UNE MONTÉE EN CHARGE DES FINANCEMENTS LOCAUX ET UNE PRIVATISATION CROISSANTE DES FINANCEMENTS DU SECTEUR ASSOCIATIF


Les associations vont devoir faire le deuil des subventions publiques !

- ▶ "Je suis d'accord, c'est ce que je vis. On ressent un désengagement des institutions, les associations doivent arrêter d'être en attente de ces subventions."
- ▶ "A l'origine, les subventions ne sont pas une obligation. Notre association n'a pas de subventions et se porte bien. Une association qui n'a pas de salarié, doit s'autofinancer et vivre selon ses moyens (cotisations,..)"
- ▶ "Le secteur social doit réagir! C'est à nous, aussi d'exiger des actes par le vote et par nos actions. "
- ▶ "Pour le moment, nous ne sommes pas encore dans le deuil des subventions car elles n'ont pas encore disparu et ne disparaîtront pas. Cependant, les associations doivent améliorer la visibilité de leur impact."
- ▶ "Je me demande si les associations peuvent survivre sans ces subventions?"
- ▶ "Les associations culturelles doivent être aidées car leurs répercussions sur le terrain créent du lien social bien nécessaire actuellement. Cela devient très difficile de militer pour la solidarité internationale car on perd beaucoup manque de finances. On a du abandonner notre unique salarié. On se débrouille mais des projets sont arrêtés. Cette solidarité fait partie des missions du gouvernement et celui-ci se casserait la figure si il n'avait pas tous ces bénévoles. Ces aides sont fondamentales."
- ▶ "On a affaire à des deniers publics. On ne peut pas traiter toutes les associations de la même manière. La distribution des aides doit prendre en compte les objectifs d'intérêt public et donc de véritables actions sociales,"

Scène 2 : Discussion devant
l'entrée d'un centre social



- "- Oui enfin, c'est quand même pas du tout en adéquation avec notre projet , c'est même un peu à l'inverse de nos principes.
-Mais que demande-t-elle cette fondation en contrepartie ?
-Rien du tout.
-Oui après tout, un financement est un financement."



**Un financement est un financement,
l'important c'est de mettre en
œuvre nos actions !**

Qu'est ce qui est mis en œuvre pour faire face?

- ▶ Mutualisation des moyens
 - Baisses des dépenses (parfois au détriment de certaines actions mais cela oblige à retravailler le projet et à revenir aux essentiels pour certains)
 - Recherches de financements participatifs (pas toujours un succès, rarement même)
 - Recherches de mécénats (peu de réussite)
 - Développement d'actions de financement : bal, loto, vente d'objets ...
 - Augmentation des participations adhérents et usagers

Tous ces moyens demandent beaucoup d'énergie, de mobilisation, de dépenses, de compétences. Le risque pour certains est même de se détourner du projet initial en faveur de la recherche de financement qui n'est pas le cœur de leurs actions mais qui mobilise un temps conséquent au détriment du projet. La plupart des associations expriment leur manque de bénévoles ou salariés, de disponibilité pour les militants existants et souvent de compétences pour développer certaines stratégies.

Un financement est un financement, l'important c'est de mettre en œuvre nos actions !

- ▶ "L'argent, c'est bien beau mais ne pourrait-on pas parler de partage avant de parler de financement ?!"
- ▶ "Notre association de solidarité internationale vient d'être retenue par EDF. On est pas dupe, on garde nos valeurs mais on va accepter car l'état n'intervient pas. J'accepte ce financement."
- ▶ "Je ne suis pas d'accord! On a une éthique. Il faut voir les contreparties exigées par les sponsors."
- ▶ "Le but est de mener nos actions mais pas à n'importe quel prix, on peut difficilement accepter n'importe quel argent. Même si on est pas dupe, certains sont très doués pour faire de l'argent un outil politique. Imaginez le Qatar est prêt à financer des actions dans les quartiers."
- ▶ "Comment mettre le curseur des limites éthiques ?! "
- ▶ "Aujourd'hui, nous sommes dans un monde qui évolue et notamment le monde de l'entreprise. Je fais partie d'une ONG qui fonctionne sans aide de l'Etat, mais à 100 % d'aide d'entreprises. Les associations n'ont pas le monopole de l'éthique et certaines entreprises développent d'autres valeurs."
- ▶ "Il ne s'agit pas de refuser certains financements mais d'être vigilants sur les sources, tous ne se valent pas."
- ▶ "Il n'y a pas d'un côté le très méchant, et de l'autre le très gentil. Les chefs d'entreprise ont des enfants aussi, et sont des personnes mobilisées pour l'avenir de chacun. Il faut faire des concessions, aller vers l'autre sans perdre nos valeurs."
- ▶ "Jusqu'à présent, on s'est toujours refusé à être financé par Coca ou McDo quand on fait de la prévention alimentaire. Le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) est financé par la Française des jeux et on l'accepte car cela nous permet de mener nos actions. L'association est une personne morale et c'est aux dirigeants d'accepter ou non, de mettre les limites."

Scène 3 : Discussion entre amis
dans un bar

**"-Ah les baisses de financements publics... Mais c'est pas le seul moyen d'accompagner les associations. Il y a l'accompagnement à la mutualisation aussi !
-Oh ne m'en parle pas, c'est la grande mode. Mutualisation par ci, mutualisation par là...
-Pourquoi t'as l'air soulé c'est plutôt positif non?"**



**Mutualiser:
une formidable opportunité !**

Quelles stratégies à l'avenir?

Les associations qui se posent aujourd'hui la question d'une réaction face à la baisse de financement, insistent sur un point : « plus on tarde à s'adapter, plus on a de mal à survivre » et cette réalité devient un risque plus grand quand l'association est grande elle-même. Les stratégies à mettre en œuvre aujourd'hui sont, d'après eux, les suivantes :

- poursuite de la mutualisation des moyens
- formation et développement des compétences en la question des financements
- mobilisation de personnes (en effet, les associations ayant un salarié ont plus d'aisance à se poser aujourd'hui ces questions là et à se projeter sur du plus long terme...)
- Echange et communication : rien ne sert de mettre en place un financement participatif si la communication à ce sujet n'est pas travaillée , en interne, en externe...

Les associations ont toutes des visages différents, elles comptent de nombreux adhérents ou non, ont un salarié ou non, des actions qui peuvent financer l'association ou non, des besoins de financements importants ou non... il ne s'agit pas alors de trouver une recette magique mais bel et bien de permettre à chacun de se saisir de la question du financement afin de pouvoir trouver la réponse la mieux adaptée pour chacun.

Mutualiser: une formidable opportunité !

- ▶ "Je ne suis pas d'accord. Si la mutualisation doit supprimer des emplois, je ne suis pas pour. Je préfère le terme coopération."
- ▶ "La mutualisation c'est une sacrée opportunité, c'est l'occasion de rencontrer, d'apprendre des autres. C'est aussi pour faire mieux et aller plus loin avec d'autres."
- ▶ "Je partage plutôt la coopération dans un projet partagé. La mutualisation ne semble plus propice au matériel. Quand il s'agit d'emploi je ne suis pas d'accord, cela pose des contraintes pour les salariés. Un projet se fait en partage donc en coopération pas en mutualisation."
- ▶ "Dans la mutualisation il y a du positif grâce à des temps, dans mon boulot, organisés pour de l'échange de pratiques, d'expériences.... Ce mot était positif au départ et aujourd'hui la réalité nous emmène ce terme pour des contraintes matérielles... On est passé d'une mutualisation choisie à une mutualisation subie."
- ▶ "Pour parler des mots il y a une différence. Pour la coopération, on doit coopérer pour une plus grande efficacité comme par exemple dans certaines associations humanitaires. Dans la mutualisation il peut y avoir une idée de choix pour de l'entraide. Concernant l'emploi je suis contre le fait que cette mutualisation supprime des postes."
- ▶ "La mutualisation permet de lutter contre le gaspillage. Comme dans le cas de la mutualisation de la piscine entre deux communes."
- ▶ "La mutualisation peut être positive si on se met d'accord sur le sens. Le sens n'est pas toujours le même selon l'interlocuteur et notamment entre associations et entreprise."
- ▶ "La mutualisation est au départ de la création de projet comme la sécurité sociale. C'est un concept de solidarité et d'entraide. Dans une société qui s'individualise, c'est encore le moyen d'être solidaire, de mettre en commun nos compétences."

Alors, cette baisse des financements publics, une fatalité ou une opportunité ?

- Synthèse collective
- "Cette baisse peut être une opportunité à saisir. Cela nous permet d'être créatif, actif. Cela nous oblige à partir chercher des financements ailleurs."
- "Ce qui ressort de ces échanges, c'est que c'était difficile de rester sur des avis tranchés. Fatalité ou opportunité? Opportunité laisse une ouverture, la fatalité je ne l'espère pas mais les actions des associations doivent continuer d'être soutenues par les pouvoirs publics."
- "Pour moi c'est une fatalité, dans le secteur social il y a une délégation des services publics donc une baisse des pouvoirs publics n'est pas acceptable. Sur Mérignac il n'y a pas de baisse. Dans le domaine public le financement n'est ceci dit pas simple non plus donc il est difficile de trouver des aides. On a aussi été un peu inconscient car jusqu'à présent on lançait des actions sans vérifier si nous avions le budget pour. Nous devons être plus responsables maintenant. Ceci dit nos actions sont de plus en plus en faveur d'une mixité sociale importante."
- "Il faut lutter pour maintenir ces aides financières !"
- "Certains secteurs associatifs remplissent des missions de pouvoirs publics donc les subventions publics se doivent d'être à la hauteur des actions posées. Une association n'a pas DROIT aux subventions. La responsabilité des pouvoirs publics est aussi de faire le tri dans les associations les plus « utiles » à tous. Nous devons aussi être responsables et mutualiser. Il ne s'agit pas aussi de remplacer un financement public par un privé, il faut chercher de nouveaux partenaires et innover !"
- "Les subventions se font de toutes les façons sur "projet" donc il y a une justification de faite."
- "Il faut savoir s'adapter, c'est le propre du milieu associatif."
- **"Il faut saisir cette question sous forme de force, de création, d'innovation, de mutualisation... Mais il faut continuer à lutter pour maintenir la responsabilité de pouvoirs publics et se battre pour les maintenir. "**

Merci à tous pour votre participation !

